Thème 10 : Adoption et Filiation

La baisse du nombre de grossesses non désirées et l'amélioration des conditions de vie dans les pays émergents ont conduit à une baisse des enfants orphelins adoptables en France et dans le monde, ce dont on peut se réjouir.

Aujourd'hui, plus de 25.000 couples français ont un agrément pour adopter un enfant et moins de 2.000 adoptions sont effectives chaque année.

Le rapprochement de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) et du Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger (GIPED), dans le cadre du Conseil National de la Protection à l'Enfance (CNPE) crée par la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant est louable sur le fond car il vise à mieux protéger les enfants. Mais en faisant disparaitre juridiquement l'AFA, les conventions passées avec les pays dont sont issues les adoptions d'enfants risquent de devoir être renégociées en tout ou partie. Il est donc à craindre que le processus d'adoption ralentisse et que toutes les adoptions en cours soient stoppées pendant cette période de renégociation.

Par ailleurs, la pression née d'une infertilité croissante et du peu d'enfants adoptables, auxquelles s'ajoutent désormais les revendications LGBT est en train de faire émerger la notion de « droit à l'enfant ». Avec le développement considérable des techniques médicales d'aide à la procréation, cette nouvelle revendication est de nature à multiplier les recours à la PMA et à la GPA en France et/ou à l'étranger. Le désir d'enfant d'un couple ne peut être négligé par les pouvoirs publics. Toutefois, de nombreuses associations et ONG alertent sur l'importance de tenir compte des droits de l'enfant et de s'interroger sur la marchandisation du corps de la femme et des gamètes/ovocytes.

- **Quelle est votre analyse de l'organisation de l'adoption et que proposez-vous en la matière ?**

- **Comment appréciez-vous le recours croissant à la procréation médicalement assistée (PMA voire GPA à l'étranger) ? Quelles sont vos propositions concrètes sur ce sujet ?**